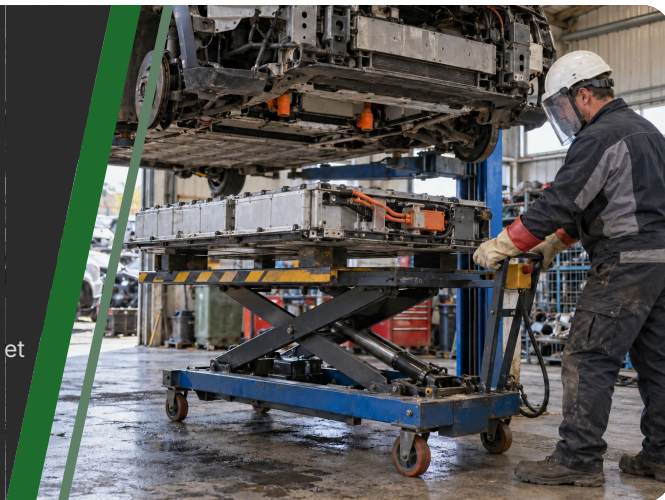


FICHE PROGRAMME

Habilitation électrique véhicules B2XL – Déconstruction

Démonter et dépolluer en sécurité les véhicules électriques et hybrides hors d'usage, batterie comprise.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
7h 1 jour	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	Aucun None	Avis préalable à l'habilitation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Identifier les dangers d'un véhicule électrique ou hybride
- 2 Repérer les éléments haute tension
- 3 Connaître les limites de l'habilitation B2XL Déconstruction
- 4 Mettre le véhicule en sécurité avant toute opération
- 5 Réagir en cas d'incident ou d'incendie

Public concerné

Opérateurs de centres VHU, de recyclage et de déconstruction qui traitent des véhicules électriques ou hybrides hors d'usage.

Prérequis : Aucun prérequis en électricité. Maîtrise du français écrit et parlé.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4544-9 et R4544-10 (habilitation, formation préalable)
- Norme NF C 18-550 (véhicules et engins à énergie électrique embarquée)
- INRS ED 6313 « Habilitation électrique – véhicules et engins »
- Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 (prévention du risque électrique)

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

Cette activité sur véhicule électrique impose une habilitation B2XL (NF C 18-550).

Protéger vos équipes

Un véhicule endommagé peut garder une tension dangereuse.

Filière sécurisée

Batteries et véhicules en fin de vie traités sans incident.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

Programme détaillé

1 jour de formation alternant théorie et pratique, dont au moins 2 h de pratique sur véhicule ou maquette (minimum INRS ED 6313).

Théorie 50 %

Pratique 50 %

01 Théorie

- Effets du courant, courant continu, architecture du véhicule
- Opérations autorisées et limites de l'attribut Déconstruction
- EPI et outillage adaptés
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'incendie

02 Pratique (2h minimum)

- Repérage et mise en sécurité du véhicule
- Dépose de la batterie de traction
- Conditionnement et stockage
- Gestion d'une batterie endommagée

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 50 % de pratique
- Véhicule électrique ou hybride, ou maquette pédagogique
- Gants isolants classe 0, écran facial, outillage isolé 1 000 V
- Tapis isolant, balisage, kit de consignation
- VAT adapté au courant continu

ÉVALUATION

- Évaluation des savoirs : QCM d'au moins 20 questions, 70 % de bonnes réponses
- Évaluation des savoir-faire en situation : au plus 2 erreurs mineures, aucune erreur majeure
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de fin de formation et avis après formation remis à l'employeur, qui délivre le titre d'habilitation B1XL / B2XL Déconstruction.

INTERVENANTS

Formateurs issus de la maintenance des véhicules électriques et hybrides, habilités NF C 18-550 et formés à la pédagogie des adultes.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Maintien des acquis	Recyclage recommandé tous les 3 ans, 2 ans en pratique occasionnelle (NF C 18-550)
Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr